

Didier Le Gac

Député
3^e circonscription du Finistère

Renaissance
MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

didier.legac@assemblee-nationale.fr • www.didierlegac.bzh

Communiqué de Presse

16 Mars 2023

Réaction de Didier Le Gac suite au recours au 49-3

Didier Le Gac, député de la circonscription Brest rural, exprime sa profonde déception suite au recours à l'article 49-3 pour faire adopter le projet de loi de finances rectificative de la sécurité sociale réformant notre système de retraites.

- Alors que le Parlement examine ce texte depuis bientôt deux mois, en Commission et en séance publique à l'Assemblée nationale comme au Sénat,
- Alors que de nombreux parlementaires de la majorité ont exprimé leur souhait qu'il n'y ait pas de recours à l'article 49-3 mais un vote solennel effectué à l'issue de la navette parlementaire,
- Alors que la Commission Mixte Paritaire réunie mercredi dernier était parvenue à adopter un texte offrant des avancées sur les sujets si sensibles, notamment, des carrières longues et de la pénibilité,
- Alors que depuis deux mois, les grandes organisations syndicales organisent des journées de mobilisation massives sur tout notre territoire avec dignité et sans débordement,

Pour toutes ces raisons, il revenait aux députés, de s'exprimer en toute clarté sur un texte qui suscite encore des inquiétudes légitimes chez nombre de nos concitoyens.

Ce sont en effet, les députés qui, tous les jours, s'efforcent de créer du lien sur leurs territoires en étant en contact permanent avec les Français.

Actionner le 49-3 sur un sujet aussi crucial c'est dessaisir les députés de leurs prérogatives et prendre le risque d'une dégradation profonde de la confiance envers tous les acteurs et responsables politiques et publics.

Face aux risques que représentent les populismes, il faut plus que jamais rechercher la voie du dialogue et du compromis avec réalisme, sans démagogie ni sectarisme et en fédérant tous ceux qui veulent faire avancer notre pays.